

Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 25 novembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (132v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 25 novembre 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49161>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 novembre 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Furcy, C. H.](#)

Lieu de destination 20, rue Bréa, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin rappelle à Furcy qu'il lui a envoyé des plaques de cuivre pour réaliser des gravures qu'il ne pouvait finalement pas réaliser. Il lui renvoie les petits dessins pour qu'il fasse faire les gravures chez un confrère.

Mots-clés

[Dessin, Estampe](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 27 juillet

Monsieur Farcy,

Je vous ai envoyé quatre petits objets en cuivre sur lesquels devaient être faites les gravures que je vous avais demandées. J'ai été surpris de vous voir m'écrire que vous ne faisiez pas cette gravure... quant le contraire est indiqué sur vos factures.

Pensant que vous avez conservé ces petits objets, je vous retourne les dessins que vous m'avez renvoyés, afin que vous ayez l'obligeance de me faire faire la gravure par un confiée.

Je vous tiendrai compte de ces sommes.
Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités distinguées.

D. Guérin